



Volet B

# Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



\*21032292\*

- 3 MARS 2021



Greffe

N° d'entreprise : 0416 795 538

Nom

(en entier) : EMOCAR

(en abrégé) :

Forme légale : société anonyme

Adresse complète du siège : 4340 Awans, rue de Bruxelles 124

**Objet de l'acte : Transfert du siège social - annulation de la décision prise le 18 janvier 2021**

Extrait des décisions prises par l'organe d'administration de la société le 17 février 2021 :

"1. Dans le cadre de l'article 2 des statuts de la société, l'administrateur annule la décision de transfert du siège social de la SA EMOCAR prise le 18 janvier 2021 et publiée aux Annexes du Moniteur belge du 3 février 2021 (n° 21015147).

En conséquence, le siège de la SA EMOCAR est et reste à l'adresse suivante : 4800 Verviers, Thier de Hodimont 105.

Cette décision annule et remplace la décision du 18 janvier 2021 avec effet à cette date."

Pour l'organe d'administration de la SA EMOCAR,  
Michel Deprez, avocat-mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/03/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).